

Noms de domaines IDN dans la racine

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 6 novembre 2009

<https://www.bortzmeyer.org/idn-racine.html>

L'annonce par l'ICANN le 30 octobre <<https://www.icann.org/en/announcements/announcement-30oct09.htm>> de la proche possibilité de demander l'introduction d'IDN dans la racine du DNS a suscité beaucoup d'articles, la plupart d'un niveau de désinformation consternant. Ce n'est pas étonnant de la part de médias professionnels, dont les contributeurs ne connaissent jamais leur sujet et ne cherchent jamais, mais cela a aussi été le cas de la part de sites d'information d'habitude plus sérieux comme LinuxFr.

Certes, c'est l'ICANN qui a commencé. Leur communiqué officiel contient des affirmations comme quoi par exemple les IDN représenteraient « *The biggest technical change to the Internet since it was created four decades ago* »¹. Pour voir le caractère ridicule de cette phrase, il suffit de se rappeler que, quarante ans auparavant :

- Le DNS n'existait pas,
- BGP n'existait pas et l'Internet (enfin, son ancêtre) était un réseau mono-opérateur (alors que sa principale caractéristique d'aujourd'hui est de ne pas dépendre d'un opérateur particulier),
- IPv4 n'existait même pas.

Alors, de dire que les IDN sont un changement plus important que le DNS (vers 1985), BGP (1989) ou IPv4 (1983 <<https://www.bortzmeyer.org/tcpip-transition.html>>), c'est franchement grotesque.

Autre affirmation trompeuse de l'ICANN, prétendre que cette organisation aurait fourni un travail quelconque dans le domaine des IDN. La réalité est que la norme technique (le RFC 3490¹, aujourd'hui le RFC 5891) a été fait par l'IETF, les logiciels (comme la GNU libidn <<http://www.gnu.org/software/libidn/>>) développés par diverses équipes et les premiers déploiements, réalisés par des registres de noms de domaines comme ceux de .cn ou .jp. Malgré ces énormités, la plupart des articles ont repris le communiqué de l'ICANN tel quel.

Très peu ont expliqué ce qu'il y avait de nouveau dans l'annonce ICANN, le fait que le domaine de tête puisse désormais être en IDN, alors que, jusqu'à présent, en raison du blocage de l'ICANN, il restait en caractères latins.

Et les articles publiés ont même souvent rajouté des erreurs au communiqué ICANN. Quelques exemples :

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc3490.txt>

- « Internet : L'Icann s'ouvre à d'autres alphabets <<http://www.innovationlejournald.fr/spip.php?article4804>> » qui prétend la décision de l'ICANN permettra d'avoir des noms de domaine Unicode dans .fr alors que la politique d'enregistrement dans ce TLD ne dépend pas de l'ICANN,
- « L'Icann introduit les alphabets arabe et chinois dans les adresses web [sic] <http://www.silicon.fr/fr/news/2009/10/29/l_icann_introduit_les_alphabets_arabe_et_chinois_dans_les_adresses_web> qui introduit l'argument comme quoi le délai est dû au « temps de mettre à niveau l'infrastructure technique » alors que les IDN ne nécessitent aucun changement dans les serveurs DNS,
- « Le Web, nouvelle tour de Babel? <http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/10/30/le-web-nouvelle-tour-de-babel_1260537_651865.html> » qui annonce que l'ICANN a conçu un nouveau système de traduction,
- « L'internationalisation des adresses internet <http://www.linuxfr.org/~Nic0_p/28980.html> » qui affirme que les IDN n'étaient pas « officiels » (le RFC 3490 date de six ans déjà...),
- Et, naturellement, tous les articles qui prétendent que les IDN vont augmenter le risque de hameçonnage <<https://www.bortzmeyer.org/idn-et-phishing.html>>.